

Congrès AIMF Abidjan, juin 2022

Renouveler les liens entre la nature, les sociétés humaines et les villes : une voie pour maîtriser les risques et conjurer les peurs Atelier



ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Le besoin de développer et de consolider une économie de la proximité met en avant le rôle incontournable des villes et des métropoles dans le développement des économies sociales et circulaires.

Dans le même temps, le double impact de la mondialisation économique et de l'émergence de défis transnationaux en termes de durabilité et d'équité requièrent une approche multi-niveau par laquelle les institutions responsables de la planification et de l'impulsion du développement local dialoguent et collaborent avec les institutions nationales, régionales et mondiales.

La question de l'écosystème est à discuter après avoir affirmé la pertinence de l'échelle des villes et métropoles pour l'action. Le rôle des acteurs politiques est essentiel concernant la mise en réseau car les élus et les techniciens partagent et construisent un socle de connaissance des acteurs, de leurs réseaux et des problématiques propres à leurs territoires. Un des rôles de la collectivité, serait de créer des conditions favorisant la coopération en instituant des temps et lieux d'interconnaissance des acteurs.

Il apparaît également important, pour les collectivités, d'être en capacité d'identifier certains acteurs reconnus et légitimes sur un territoire pour favoriser l'émergence de nouveaux projets en économie circulaire. En effet, ces « parrains ou marraines », par leur ancrage socio-économique et politique peuvent servir de facilitateurs pour l'émergence de nouveaux projets et la mise en réseau des porteurs.

Au-delà de l'intérieur même des territoires, les villes peuvent porter des idées essentielles par leur démarche commune. Il s'agit effectivement de trouver des modalités de gestion des communs, de lutter contre l'épuisement des ressources et contre les inégalités et l'exclusion, de favoriser l'équité sociale et environnementale, l'accès au mieux consommer et enfin l'accès à des emplois de qualité, porteurs de sens. Ensemble les villes participeront ainsi à développer des pratiques sobres et résilientes. C'est pourquoi, il faut inventer de nouvelles collaborations entre les territoires, revisiter les relations de coopérations intercommunales, décentralisées voire internationales en matière d'économie circulaire.

L'économie circulaire est un moyen de capacitation et d'autonomisation des individus. Le rôle des villes dans leur émergence et leur développement revient tout d'abord à poser un objectif d'amélioration des capacités collectives. La question de la gouvernance collective est un élément central des transformations attendues. Mais il faut aussi soutenir les capacités individuelles des porteurs de projets. En effet, la professionnalisation est un élément essentiel pour le travail dans l'économie circulaire.

Au-delà des apports financiers et foncier, la collectivité peut apporter la somme de ses compétences et de celle de ses partenaires pour la réussite des projets. Pour encourager ces financements, un environnement favorable est indispensable, tant économique que réglementaire et sanitaire. Face à l'accroissement des besoins sociétaux et à la raréfaction des ressources, l'effet ciseau impose d'inventer de nouveaux modèles socio-économiques. Les Maires doivent s'appuyer sur leurs ressources en local pour aller vers une reterritorialisation de leur économie.

Questions :

- En quoi les initiatives d'économie circulaire et d'économie social et solidaire contribuent-elles à la lutte contre le changement climatique ?
- Comment définir communément et associer ces deux économies alternatives ?
- Pourquoi est-il nécessaire de partager les initiatives des villes en la matière ?



Déroulé

Enjeux :

- Etablir des définitions partagées des concepts d'économie circulaire et d'économie sociale et solidaire
- Identifier les liens/apports entre ces deux économies alternatives
- Enjeux du partage d'expériences entre les villes en lien sur ces économies alternatives

Mardi 28 juin

Atelier animé par la ville de Bordeaux

Mots introductifs en plénière (9h30 – 10h00)

9h30-9h40 : Mot de bienvenue de **M. Jean-Baptiste THONY**, *Conseiller municipal délégué auprès de Stéphane Pfeiffer pour l'économie circulaire, zéro déchet, la propreté et la monnaie locale* (Bordeaux)

9h40 – 10h00 : Regards croisés de deux experts sur l'économie circulaire et l'économie sociale et solidaire

Economie Sociale et Solidaire

Réseaux des Maires du Cameroun pour l'Economie Sociale et Solidaire (REMCESS) :

- **Mme Monique AYI NKAMGNA**, *Présidente du REMCESS et Maire de Dzenk (à confirmer)*

Abidjan :

- **M. Youssouf MEITÉ**, *enseignant-chercheur à l'Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody*
- **M. Fabrice BALOU**, *Président de POJeT (Plateforme des organisations Jeunesse de Toulepleu), adhérent au GSEF et organisateur du forum africain des jeunes de l'ESS à Grand Bassam en 2021*

Economie circulaire

Institut de l'Economie Circulaire d'Abidjan (IECA) >

- **M. Gouganou KOPIEU**, *Président*

Travaux en groupe (10h00-12h15)

10h00-10h45 : 1^{er} temps de travail > S'accorder sur une définition commune concernant ces 2 économies alternatives

Organiser deux ateliers participatifs en parallèle	
Définition ESS	Définition EC

10h00-10h20 : le groupe **A** dans l'atelier « définition ESS » et le groupe **B** dans l'atelier « définition économie circulaire »

10h25-10h45 : le groupe **B** dans l'atelier « définition ESS » et le groupe **A** dans l'atelier « définition économie circulaire »

11h00-11h15 : Pause

11h15 – 12h00 : 2^{ème} temps de travail > Les liens entre l'ESS et l'EC

Organiser deux ateliers participatifs parallèles	
Qu'est-ce que l'ESS apporte à l'EC ?	Qu'est-ce que l'EC apporte à l'ESS ?

11h15-11h35 (20') : le groupe **A** dans l'atelier « qu'est-ce que l'ESS apporte à l'EC ? » et le groupe **B** dans l'atelier « qu'est-ce que l'EC apporte à l'ESS ? »

11h40-12h00 (20') : le groupe **B** dans l'atelier « qu'est-ce que l'ESS apporte à l'EC ? » et le groupe **A** dans l'atelier « qu'est-ce que l'EC apporte à l'ESS ? »

Conclusions et recommandations (12h15 – 12h30)

Conclusions et recommandations par M. **Jean-Baptiste THONY**, *Conseiller municipal délégué auprès de Stéphane Pfeiffer pour l'économie circulaire, zéro déchet, la propreté et la monnaie locale*